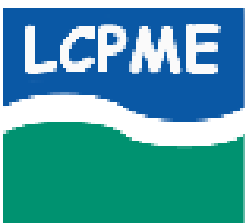


# « MISSION ACMO »

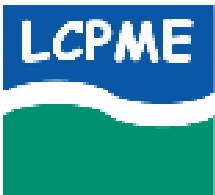
Jean-Paul MOULIN

**LCPME – UMR 7564**  
405, rue de Vandoeuvre  
54600 Villers les Nancy



# Nomination et Formation Initiale

- Arrivé** au CNRS le 01/09/1989 (Laboratoire de physique chimie des matériaux).
- Nommé** Officiellement ACMO du laboratoire le 01/12/1989.
- Titulaire, BNS, Réanimation, Secours Routier, Sapeur pompier et membre CHSCT dans le privé.
- Formation IRA, Hygiène et Sécurité en 1991 (Metz).
- Formation D'ACMO CNRS en 1995 (DR 06).
- Formation aux risques Chimiques en 1997 (Mulhouse).



# L'ACMO et ses missions au sein du laboratoire

## Quelles sont les missions que vous exercez au sein de votre laboratoire

- Assister** et conseiller votre directeur d'unité
- Proposer** des mesures d'amélioration de la prévention
- Sensibiliser** les agents de l'unité au respect des consignes et des règles de sécurité
- Inform**er les nouveaux arrivants de l'unité du règlement intérieur, des risques particuliers de l'unité et des méthodes de prévention spécifique à ces risques
- Prévenir** les dangers susceptibles de compromettre la santé et la sécurité des agents
- S'assurer** de la bonne application des obligations réglementaires dans l'unité
- Mettre** en place le registre H et S
- Mettre** en place les premiers secours

## Autres missions exercées ou précisions :

-Mise en conformité et suivi du parc **extincteurs** du labo, suivi et amélioration du **réseau gaz** dans le labo, suivi de l'élimination des **déchets** dans le labo, suivi des **entreprises extérieures** intervenant dans le labo, **mise en place de formations spécifiques** concernant la sécurité au labo, **suivi des installations et structures** en fonction des sites du labo et de leur évolution etc.....



# **L'ACMO et son activité Professionnelle**

En ce qui me concerne, étant responsable et acteur au seins des services techniques du laboratoire, (atelier de mécanique et structure) ma mission D'ACMO est ainsi renforcée du fait de ma connaissances de l'ensemble des installations et, par la même des risques.

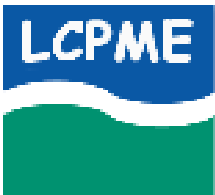
Le fait d'être à L'atelier me permet de mettre en place des actions et de les réaliser en vue d'améliorer la sécurité des personnes, tout en minimisant les coûts et les interventions d'entreprises.

Malgré tout, à certaines périodes de l'année il n'est pas toujours facile de concilier les deux, j'entends par là délai de réalisation.

Je pense que la mission D'ACMO est « sans effet » sur la carrière professionnelle, du moment qu'elle est réalisée en plein accord avec le directeur du Labo, et menée avec enthousiasme, malgré les difficultés que l'on peut rencontrer au début.

Je n'ai jamais baissé les bras, car je considère que la sécurité fait partie intégrante de la vie d'un labo.

D'ailleurs lors d'auditions en sélection professionnelle il m'a été posé des questions sur l'hygiène et la sécurité.



## L'ACMO « PROFESSIONNEL »

La nomination « D'ACMO » professionnel ne me semble pas une idée intéressante pour un labo. Il faut reconnaître qu'un poste à temps, même partiel n'est pas obligatoirement nécessaire sur une structure de taille moyenne.

***la sécurité doit être une préoccupation de tous les jours en tous lieux et de tous mais, pas un job a temps plein.***

L'ACMO doit savoir utiliser les compétences existantes dans le labo pour mener à bien sa mission d'organisateur de la sécurité.

La sécurité au CNRS est déjà organisée de façon professionnelle par sa structure Nationale et Régionale.

Toutes personnes qui se sent concernée par la sécurité dans son unité, et qui occupe la fonction d'ACMO, doit obligatoirement l'inclure dans son programme d'activité principale quelque soit le poste qu'elle occupe. Cette mission à temps partielle sera d'autant plus **valorisante** car, il ne pourra jamais y avoir démotivation par manque d'activité liés à la mission.

**C'est mon point de vue**



# Remarques et Suggestions

## La sécurité c'est l'affaire de tous,

Au C.N.R.S il y a une structure nationale, et régionales par la Délégation Régionale et l'Ingénieur Hygiène et Sécurité, puis les ACMOS sous couvert du Directeur de labo, et la Médecine de prévention.

En ce qui me concerne, je pense qu'il faudrait renforcer la structure régionale, il serait souhaitable de la doter d'un vrai Service Hygiène&Sécurité avec effectivement un Ingénieur Conseil, une secrétaire qui apporterait le soutien administratif et la gestion d'un budget séparé qui permettrait de mener à bien des actions sur plusieurs unités plutôt qu'au coup par coup.

- Coordination pour l'évacuation de déchets spécifiques et en petites quantités.
- Achat d'appareils de mesure spécifiques liés à la sécurité.
- Groupement d'achat de fournitures «Armoire premier secours ». Etc.....

Ainsi il y aura une structure Hygiène et Sécurité harmonisée au niveau d'une région administrative en fonction des besoins.

### **Exemple ;**

Dans le cadre de l'évaluation des risques la partie la plus difficile pour l'ACMO, qui est plus un homme de terrain, c'est la mise en page.



# Evaluation des Risques

l'évaluation des risques fut pour moi une excellente expérience, elle m'a permis de créer un groupe de personnes motivée que j'ai associé à la démarche et qui maintenant s'investissent au sein du Comité d'Hygiène et Sécurité du Laboratoire.

Le document unique qui a servi de support pour finaliser l'évaluation est très bien conçu.

De par sa conception il a permis d'identifier un maximum de risques quelque soit la gravité de ceux ci, avec la participation d'un groupe de personnes issus des différentes équipes composant la structure du LCPME.

Cette action sera enrichissante localement puisqu'elle participera une fois de plus à la prise de conscience des risques existants dans le laboratoire, très diversifié dans sa thématique et dont les acteurs ne mesurent plus au quotidien obligatoirement les risques, puisque l'habitude s'instaure.

Le programme d'actions de prévention sera un très bon support pour le CHS afin continuer le travail engagé au cours de cette évaluation.

**VOILA, C'EST FINI, Merci pour votre attention.**

